



POSTULAT : Vers une réelle politique sociale en faveur des Seniors

Le vieillissement de la population constitue un changement majeur dans notre société. Ce changement démographique présente de nombreux défis, qui doivent être anticipés. Un manque de proactivité dans la prise en charge des risques de ce changement sera difficile à combler lorsque les baby-boomers auront besoin de services et infrastructures.

Aujourd'hui, les aînés au-delà de 60 ans représentent 20 % de la population suisse. Le Mont-sur-Lausanne, avec l'augmentation de sa population, se retrouvera probablement sur le podium des communes vaudoises par nombre de seniors. Ce chiffre va continuer d'augmenter et le vieillissement aura un impact indéniable sur la société, tant sur le plan économique que social.

Pour appuyer ce postulat, le document « Analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes de Lausanne région » a été consulté.

Nous pouvons aussi citer Le Conseil fédéral qui estime que le débat politique ne doit pas porter uniquement sur la sécurité matérielle des personnes âgées et sur les assurances sociales, mais également inclure le facteur vieillesse dans de nombreux domaines tels que les transports, l'aménagement du territoire, le logement, la sécurité, l'intégration et la cohésion sociale, le numérique, les sports, favoriser l'autodétermination, etc...

Plusieurs pistes pour aller dans ce sens mériteraient d'être étudiées à l'échelon communal :

- Création d'un service de cohésion sociale, menant des actions ciblées sur ce public. De manière alternative ou complémentaire, création d'un poste de délégué aux seniors, sur le modèle d'autres villes vaudoises ;
- Augmenter significativement le nombre de LUP (logements d'utilité publique), en particulier les logements protégés (LP) qui permettent aux seniors de rester vivre chez elles et eux, de manière autonome. Plus largement être attentif aux différents besoins et attentes en matière de logement via un pilotage actif de la politique du logement du Mont-sur-Lausanne ;
- Rendre visible l'offre de prestations et développer la qualité de vie de ce public par des activités conviviales et stimulantes ;
- Promouvoir une politique dite « participative » en identifiant les ressources et les potentiels des Seniors afin de les intégrer à la fois comme consommateurs mais aussi prestataires de services dans la vie communale ; associer les Seniors et acteurs concernés à l'élaboration des pistes d'action communale et à leur mise en œuvre.
- Favoriser le dialogue entre les différents groupes d'âges (retraités, jeunes citoyens, migrants, familles, personnes seules) ;
- En soutien et en complémentarité du projet « Quartiers solidaires » réalisé par la commune en partenariat avec Pro Senectute, devenu aujourd'hui autonome sous le nom de Mont Solidaire, développer des offres intergénérationnelles, crèche dans des EMS, maison des associations, etc...
- Effectuer un diagnostic « marchabilité aînés » ciblant spécifiquement la présence de bancs, de mains courantes et l'abaissement des trottoirs (tel que par exemple proposé par l'association « Mobilité piétonne Suisse » à ses membres).



- En se montrant à l'écoute et innovante face aux attentes des seniors, notre commune peut enrichir la coexistence de tout un chacun et s'assurer de ne pas creuser un fossé entre les « actifs » et les « inactifs ». Les seniors, citoyens à part entière, apportent leur vision et leurs valeurs, contribuent activement à la société et sont un pilier essentiel d'une communauté comme la nôtre.

Par ce postulat, nous souhaitons qu'un bilan soit dressé sur les progrès déjà réalisés dans ce domaine et que la Municipalité a) clarifie sa politique en faveur des seniors b) fixe des priorités, objectifs et indices de performance (KPI) clairs et c) que les ressources qu'elle souhaite allouer à cette politique dans les années à venir soient incluses dans la planification financière à moyen et long-terme. Cette réflexion pourrait se décliner autour des *Huit domaines Villes Amies des Aînés* identifiés par l'OMS, afin de dégager une feuille de route claire déclinant les pistes d'action communale pour améliorer la qualité des vies des seniors.

Véronique Blanc et consorts, pour le Mont Citoyen

Le 10 mars 2024